



est là pour vous aider à simplifier votre informatique

aussi bien à domicile qu'en entreprise !

Tarifs applicables aux particuliers. Applicable au 1er mai 2022. Exprimés en euros et hors déplacement
TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

• **Exemple de dépannage et assistance à domicile / à distance :**

Devis : Déplacement inclus* Pour tout devis accepté déduction du montant sur la facture : **55.00 €**

Installation d'un logiciel² : Durée 1 heure hors déplacement : **50 €**

Installation périphérique : Durée 1 heure hors déplacement, montage et pilote : **50 €**

Installation internet et messageries² : Durée 1 heure 30 hors déplacement : **75 €**

Installation Windows² : Durée 1 heure 30 hors déplacement, pilote seulement : **75 €**

Installation Windows² : Durée 2 heures hors déplacement, pilote, 10Go de données sauvegardées : **100 €**

Montage de l'UC avec O.S : Durée 2 heures 30 hors déplacement montage et O.S pilote : **125 €**

Forfait Optimisation, nettoyage² : Durée 1 heure 30 hors déplacement : **75 €**

Forfait Nettoyage U.C : Durée 45 minutes hors déplacement : **37.50 €**

• **Tarifification forfaitaire :**

Une heure : 50 €

Deux heures : 100 €

Quatre heures : 200 €

• **Supplément :**

Déplacement : < 15 km : 35 €

Déplacement fournisseur : pour le compte d'un client : **30 €**

Supplément kilométrique : 1.7 €

Urgence et / ou hors horaire d'ouverture : 50 € plus 75 de l'heure

Extrait des conditions générales de vente.

- ²Matériel et licence logiciel sont fournis par le client.

- Les prix sont calculés à partir de temps d'interventions moyen et donné à titre d'indicatif.

- Les devis sont valables un mois à la date d'édition.

- Le forfait déplacement ne peut s'effectuer que dans un rayon de quinze kilomètres autour de BESSANCOURT. Au-delà, un supplément kilométrique préétabli s'ajoutera.

- Tout quart d'heure entamé est dû. Chaque tâche supplémentaire et/ou nécessitant un outillage particulier fera l'objet d'un nouveau devis à accepter, avant toute réalisation.

- A l'issue de chaque prestation effectuée, une facture valant fiche d'intervention sera remise au client sur demande.

- Le règlement se fait en totalité le jour de la prestation.

- Les modes de règlements sont l'espèce ; Carte bancaire ; Virement / prélèvement.

**Retrouvez l'intégralité de nos conditions générales de vente à cette adresse : www.2afi.fr/cgv.pdf*

Auto-Entrepreneur en dépannage informatique depuis 2009

Christopher Johan Rémy MORIN EI - 9 Rue Sao Joao Da Pesqueira 95550 Bessancourt -Téléphone : 06.99.73.94.82 - E-mail : cm@2afi.fr

Site web : www.2afi.fr - SIRET : 51281456700032 - RM : 512814567RM095 - TVA non applicable art. 293 B du CGI

IBAN : FR76 3006 6104 3400 0203 3750 128 BIC : CMCIFRPP - Assuré en Responsabilité Civile Professionnelle